



Assemblée générale

Cinquante-neuvième session

99^e séance plénière

Jeudi 2 juin 2005, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Ping (Gabon)

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 43 de l'ordre du jour (suite)

Suite à donner aux textes issus de la vingt-sixième session extraordinaire : mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida

Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale chargée d'examiner les progrès accomplis dans la concrétisation des engagements énoncés dans la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida

Rapport du Secrétaire général (A/59/765)

Le Président : L'Assemblée générale va tenir aujourd'hui sa Réunion de haut niveau consacrée à l'examen des progrès accomplis dans la concrétisation des engagements pris aux termes de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida, organisée au titre du point 43 de l'ordre du jour et conformément à la résolution 58/313, datée du 1^{er} juillet 2004.

Les représentants se souviendront que la Réunion de haut niveau va prendre la forme d'une séance plénière d'ouverture et d'une séance plénière de clôture et de cinq tables rondes interactives, comme suit : trois tables rondes interactives qui se dérouleront immédiatement après la levée de la présente séance plénière, respectivement dans la salle du Conseil économique et social et dans les salles de conférence 5 et 6; et deux tables rondes interactives qui se tiendront

cet après-midi de 15 heures à 17 heures, respectivement dans la salle du Conseil économique et social et dans la salle de conférence 5. Les thèmes des cinq tables rondes interactives sont annoncés dans le *Journal des Nations Unies*.

La séance plénière de clôture aura lieu cet après-midi à 17 h 30 dans la salle de l'Assemblée générale.

Déclaration du Président

Le Président : Nous voici aujourd'hui réunis pour examiner les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs pris aux termes de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida adoptée le 27 juin 2001 par cette Assemblée.

Nous avons tous reçu le rapport du Secrétaire général qu'il nous présentera ce matin. L'année prochaine, l'Assemblée générale recevra un rapport complet dans lequel le Secrétaire général fera le bilan des progrès réalisés pour la mise en œuvre de la dernière série d'objectifs dont l'échéance est prévue pour la fin 2005.

Je salue la présence à cette réunion des représentants des États Membres de toutes les régions et des organisations multilatérales, ainsi que les représentants des personnes vivant avec le VIH/sida et les représentants de la société civile. Qui, en effet, mieux que ces acteurs, est à même de nous édifier sur les efforts accomplis et le chemin qui nous reste à parcourir ensemble?

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Je pense qu'il est indiqué que nous gardions toujours présent à l'esprit l'une des raisons fondamentales pour laquelle nous avons adopté, à l'unanimité, cette Déclaration d'engagement sur le VIH/sida qui fixe un certain nombre d'actions précises à engager selon un calendrier bien déterminé. Qu'il me soit permis de citer ici le second paragraphe de la Déclaration qui énonce :

« l'épidémie mondiale du VIH/sida, en raison de son ampleur et de son incidence dévastatrices, constitue une crise mondiale et l'un des défis les plus redoutables pour la vie et la dignité humaines ainsi que pour l'exercice effectif des droits de l'homme, compromet le développement social et économique dans le monde entier et affecte la société à tous les niveaux – national, local, familial, et individuel. » (*résolution S-26/2, annexe*)

Au moment, donc, où notre Assemblée s'apprête à mesurer le chemin parcouru par les États et la communauté internationale durant ces quatre années écoulées, nous ne devons pas oublier que cette pandémie représente à la fois un défi de premier ordre pour nos sociétés aujourd'hui, mais aussi une urgence mondiale qu'il faut identifier comme l'un des obstacles majeurs à l'application effective des objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous devons ainsi nous rendre à l'évidence et constater que la menace du VIH/sida est en 2005 bien plus grande que lorsque nous nous sommes réunis ici il y a quatre ans. Elle a atteint, à tous égards, des proportions particulièrement alarmantes. En 2004, le nombre de personnes qui ont contracté la maladie a augmenté – soit environ 5 millions – et le nombre de personnes mortes du VIH/sida a également augmenté : 3,1 millions de décès, soit beaucoup plus que le bilan des quatre années précédentes. La pandémie a également atteint un rythme de progression inquiétant dans le monde, affectant à la fois de nouveaux pays et de nouvelles populations à l'intérieur des pays, plus particulièrement les femmes et les jeunes filles. 95 % des personnes infectées se trouvent dans les pays à revenu bas et à revenu intermédiaire.

Dans un nombre de plus en plus croissant de pays, la pandémie est en train de décimer les ressources humaines et d'absorber les ressources financières et matérielles dont les pays ont tant besoin pour réussir le combat contre le sida. D'ici à l'an 2006

par exemple, 11 pays d'Afrique subsaharienne auront probablement perdu plus du dixième de leur force de travail du fait du sida. C'est donc à la lumière de ce tableau sombre qu'il convient d'examiner les recommandations présentées dans le rapport du Secrétaire général et de procéder à une évaluation dynamique.

Le temps est venu de nous demander si les États Membres ont eu la volonté politique nécessaire à la réalisation des objectifs fixés par la Déclaration d'engagement. Nous devons, dès lors, nous efforcer de répondre à un certain nombre de questions capitales qui nous interpellent constamment. Chaque pays à revenu bas ou intermédiaire a-t-il, au niveau national, pris la responsabilité de s'approprier la quête de solutions aux problèmes posés par le sida?

Les dirigeants politiques sont-ils eux-mêmes suffisamment impliqués dans cette lutte et ont-ils cette volonté politique si essentielle pour vaincre le sida? Les pays à revenu élevé ont-ils respecté leur engagement à soutenir les pays en développement dans la lutte contre cette menace mondiale?

Qu'avons-nous fait, et avons-nous tout fait, pour assurer aux populations à risque, notamment les jeunes qui représentent plus de la moitié de tous les nouveaux cas d'infection, les outils, l'information et les moyens dont ils ont besoin pour se protéger?

Avons-nous réussi à étendre le traitement, les soins et le soutien, afin que les personnes vivant avec le VIH/sida puissent vivre une vie plus longue, plus saine et plus productive?

Dans quelle proportion avons-nous respecté nos engagements en matière de droits de l'homme pour mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination des personnes atteintes par la maladie, notamment les groupes d'autant plus marginalisés qu'ils sont particulièrement vulnérables, telles les femmes et les jeunes filles?

Tout au moins, sommes-nous parvenus à contenir l'impact de la pandémie?

On m'a demandé de présenter, cet après-midi, lors de la séance de clôture, un résumé des discussions des cinq tables rondes qui auront lieu tout au long de la journée. Ce résumé devra contenir des propositions concrètes à soumettre à l'examen de la Réunion plénière de haut niveau de septembre 2005.

Je voudrais donc exhorter les participants à axer leurs discussions sur les recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général (A/59/765). Je souhaite plein succès à leurs travaux.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. Kofi Annan.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Il y a quatre ans, l'Assemblée générale s'est réunie en session extraordinaire et s'est engagée, à l'unanimité, à combattre le fléau du VIH/sida. J'ai dit alors que nous traversions une crise sans précédent, mais à laquelle il y avait une solution : une réaction collective sans précédent. J'espérais que la Déclaration d'engagement (résolution S-26/2, annexe) issue de cette session serait le point de départ d'une réaction proportionnelle à l'épidémie.

Quatre ans plus tard, on peut dire que dans tous les domaines clefs – mobilisation politique, financement, intensité et ampleur des programmes de prévention, et accès aux traitements – les choses ont bougé.

Mais pas assez. Comme l'indique mon rapport de suivi (A/59/765), certaines interventions ont donné de bons résultats, mais au total notre réaction n'a pas été à la mesure de l'épidémie. L'année dernière, il y a eu plus de nouvelles infections et plus de morts dues au sida que jamais auparavant. Le VIH et le sida ont continué à gagner du terrain, à un rythme de plus en plus rapide, sur tous les continents.

Les efforts déployés en matière de traitement et de prévention ont été de très loin insuffisants. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, seuls 12 % de ceux qui auraient eu besoin d'un traitement antirétroviral en ont bénéficié; je crois que le Président l'a souligné dans sa déclaration. Et alors que les jeunes – surtout les jeunes femmes – comptent pour plus de la moitié des nouveaux cas, rares sont ceux qui ont eu accès à de réels services de prévention s'adressant à la jeunesse.

Il est clair que l'épidémie continue de nous prendre de vitesse. Pour la réduire de 50 % et la faire reculer d'ici à 2015, comme le prévoient les objectifs du Millénaire pour le développement, nous devons en faire beaucoup plus.

Nous savons quelles mesures sont efficaces. Nous savons qu'il est possible d'interrompre le cycle de la

contagion. Nous avons vu au Brésil, au Cambodge et en Inde ce que donne un bon programme de prévention. Il semble que le même processus soit en train de s'enclencher dans divers pays du monde, par exemple aux Bahamas, au Cameroun, au Kenya et en Zambie. Certains de ces pays ont réussi à endiguer l'épidémie à un stade précoce. D'autres l'ont fait reculer alors qu'elle avait déjà pris pied.

Nous avons aussi assisté à de réels progrès en ce qui concerne l'accès aux traitements. À la fin de l'année dernière, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, plus de 700 000 personnes suivaient un traitement antirétroviral, grâce notamment à l'initiative « trois millions d'ici à 2005 » lancée par l'Organisation mondiale de la santé et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, aux activités financées au moyen du Fonds mondial, au Plan d'urgence du Président des États-Unis et au Programme plurinational de lutte contre le VIH/sida de la Banque mondiale.

Nous devons multiplier ces initiatives. Il faudra pour cela des ressources supplémentaires qui proviennent des donateurs habituels, du secteur privé et des pays les plus touchés eux-mêmes. Il faudra que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme soit suffisamment alimenté et que les organisations qui fournissent directement des services à ceux qui en ont besoin reçoivent des fonds beaucoup plus importants.

Il faudra mieux planifier pour que les ressources soient utilisées le plus rationnellement possible. Le principe des « trois uns » – un cadre d'action contre le VIH/sida, un organisme national de coordination de la lutte contre le sida, et un système de suivi et d'évaluation à l'échelle nationale – devra être gardé à l'esprit.

Il faudra faire preuve d'initiative et de dynamisme, à tous les niveaux et dans tous les domaines, pour parvenir à éliminer le problème de la stigmatisation et de la discrimination ou à renforcer les systèmes et les infrastructures de santé publique.

Il faudra investir vraiment dans l'autonomisation des femmes et des filles. À l'échelle mondiale, les femmes représentent désormais à peu près la moitié des séropositifs, mais ce sont aussi elles qui luttent avec le plus de courage et de créativité contre l'épidémie.

Comme les participants le savent, en septembre, les dirigeants politiques du monde se réuniront ici, à

l'ONU, pour évaluer les progrès accomplis dans l'application de la Déclaration du Millénaire et pour tracer la route à suivre à l'avenir. Par bien des aspects, la tâche sera plus ardue cette année qu'en 2000, quand la Déclaration a été adoptée. Au lieu de se fixer des objectifs, les dirigeants devront cette fois décider des moyens de les atteindre. Ils devront arrêter un plan pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'efficacité de la lutte contre le sida sera déterminante à cet égard. Arrêter l'épidémie n'est pas qu'un objectif en soi : c'est aussi une condition indispensable à la réalisation de presque tous les autres.

C'est pourquoi la lutte contre le sida est peut-être un des plus grands défis pour notre époque et notre génération. Nos efforts pour édifier un monde humain, sain et équitable n'aboutiront que si nous sommes à la hauteur de ce défi. Nous devons absolument l'être.

Le Président : Conformément à la résolution 58/313 de l'Assemblée générale en date du 1^{er} juillet 2004, je donne maintenant la parole au Directeur exécutif du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, M. Peter Piot.

M. Piot (Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida) (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le Secrétaire général souligner dans son discours le changement considérable intervenu dans l'action mondiale contre le sida depuis l'adoption par l'Assemblée, il y a quatre ans, de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida (résolution S-26/2, annexe). Et pourtant, comme l'a déclaré le Président de l'Assemblée, nous n'avons pas renversé l'épidémie. En fait, étant donné l'aggravation spectaculaire de l'épidémie au cours de ces dernières années, le fossé entre les besoins et l'action est toujours extrêmement profond et pourrait même se creuser encore davantage.

Si l'on considère les quatre dernières années, deux faits troublants apparaissent comme évidents. L'un est que le sida est une crise mondiale sans précédent, dont il n'existe pas d'autre exemple similaire. L'autre est que jusqu'à ce que nous maîtrisons cette épidémie, et à moins que nous ne le fassions, elle continuera de s'étendre et de s'aggraver – pendant des décennies – tuant un nombre incroyablement élevé d'individus et détruisant des sociétés entières.

Ces deux faits exigent que nous fassions un bond spectaculaire dans notre engagement, dans nos buts et

dans notre action en combattant cette terrible épidémie. Ces deux faits nous montrent que cette épidémie nous vaincra à moins d'une riposte exceptionnelle des dirigeants et des publics partout dans le monde.

Notre riposte ne correspondra à ce défi que lorsque plusieurs jalons auront été atteints. Le tout premier jalon consiste à ce que le sida obtienne le même degré d'attention et de préoccupation de la part des dirigeants mondiaux que celui qu'ils accordent à la sécurité mondiale – sans oublier un seul iota. Dans chaque organe politique clef, l'épidémie de sida doit être abordée d'une manière aussi régulière et avec la même attention que le sont les menaces et les crises les plus urgentes en matière de sécurité, soulignant ce que le Secrétaire général avait déclaré précédemment que le sida est l'un des problèmes mondiaux les plus graves de notre temps.

Le deuxième jalon essentiel consiste à assurer l'accès universel tant à la prévention du VIH qu'au traitement du VIH. En l'espace de ces dernières années, il est apparu clairement que rien de moins que l'accès universel à la prévention et au traitement du VIH ne suffira si nous voulons empêcher cette épidémie d'engloutir les générations à venir.

Et pour que l'accès universel se concrétise, nous devons combler immédiatement le manque de financement qui s'élève à plusieurs milliards de dollars, même si des progrès considérables ont été réalisés depuis 2001, en particulier grâce à la création du Fonds mondial réclamé par l'Assemblée générale dans la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida.

Un troisième jalon consiste à faire travailler l'argent disponible pour les personnes sur le terrain. Pour que l'argent disponible travaille efficacement, tous les acteurs et tous les organismes de financement doivent soutenir des stratégies dirigées sur le plan national par l'intermédiaire des « Trois Principes » dont vient de parler le Secrétaire général et qui ont été adoptés par les gouvernements, la société civile et les donateurs du monde entier depuis 2004. Et pour que l'argent disponible travaille, il faut accorder aux droits et aux besoins des femmes et des personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées – en particulier les professionnel(le)s du sexe, les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, et les consommateurs de drogues injectables – la plus haute priorité dans la pratique. Et, de même, il faut donner

aux personnes vivant avec le VIH le rôle de chef de file auquel ils ont droit à tous les niveaux.

Un quatrième jalon dans le cadre d'une riposte qui corresponde vraiment à la menace consiste à incorporer pleinement un horizon à long terme dans notre planification et dans nos actions. Nous devons passer du réactionnel à l'actif et au stratégique. C'est là un impératif car l'épidémie de sida est une épidémie à long terme, et elle ne disparaîtra pas simplement du jour au lendemain. En conséquence, alors que nous œuvrons dans l'urgence pour faire de l'accès universel à la prévention et au traitement du VIH une réalité, nous devons aussi faire plusieurs autres choses. Nous devons mettre en place les systèmes nécessaires pour réaliser des solutions à plus long terme, telles qu'un vaccin contre le VIH et un microbicide. Nous devons nous attaquer aux forces fondamentales qui entraînent cette épidémie, telles que le manque d'éducation, les inégalités entre les sexes, la pauvreté et la discrimination. Et nous devons renverser les obstacles persistants au développement créés par l'épidémie elle-même, comme les générations d'enfants rendus orphelins et la perte des capacités humaines et institutionnelles. En d'autres termes, nous devons planifier une action exceptionnelle sur ce qui fera la différence dans un an et dans cinq ans – comme dans 10 ans et dans 20 ans. Nous devons faire ce saut conceptuel dans notre planification et nos actions.

Je peux assurer l'Assemblée de l'engagement des 10 organismes coparrainants du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et du secrétariat à travailler d'arrache-pied pour atteindre ces quatre jalons. Nous avons parcouru un long chemin depuis la création d'ONUSIDA – le Programme commun et coparrainé des Nations Unies sur le VIH/sida – mais ce n'est pas suffisant. En tant que système des Nations Unies, nous devons maximiser notre efficacité collective en réunissant nos efforts dans

chaque pays en tant qu'équipe et programme réellement communs des Nations Unies sur le sida. Ce n'est rien d'autre que la réforme des Nations Unies en action pour le bénéfice des personnes.

La Déclaration d'engagement adoptée en 2001 a été un courageux et immense bond en avant. Mais il s'avère aujourd'hui que la réussite du combat contre cette épidémie exige de pratiquement chaque pays l'exécution d'un plan beaucoup plus solide, d'une action beaucoup plus forte, et des cibles claires allant au-delà de 2015. Si nous investissons maintenant à la bonne échelle et d'une manière adéquate dans la lutte contre cette épidémie, nous pourrions libérer beaucoup plus tôt que nous ne le pensions les maigres ressources dont on a désespérément besoin pour le développement. Résoudre la crise du sida, c'est aussi supprimer un obstacle majeur à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

L'appel que j'adresse à l'Assemblée est que lorsqu'elle se réunira dans un an, ce ne soit pas pour discuter de ce qui n'a pas été fait par rapport au sida, mais pour convenir d'une action pour aborder les obstacles matériels et, si j'ose dire, politiques sur la voie de l'accès universel à la prévention et au traitement du VIH. Nous ne pouvons pas nous permettre de prendre du répit avant d'avoir réalisé cela.

Le Président : Je voudrais à nouveau rappeler aux membres que les trois tables rondes interactives prévues ce matin se tiendront immédiatement après la levée de la présente séance plénière. La table ronde interactive sur la prévention a lieu dans la salle du Conseil économique et social; la table ronde interactive sur le VIH/sida et les droits de l'homme, avec un accent sur l'égalité entre les sexes, a lieu dans la salle de conférence 5; et la table ronde interactive sur les ressources a lieu dans la salle de conférence 6.

La séance est levée à 10 h 40.